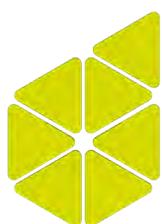


UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ DANS
LA CADRE DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE



borders forum

Territoires transfrontaliers :
résignation ou résilience ?

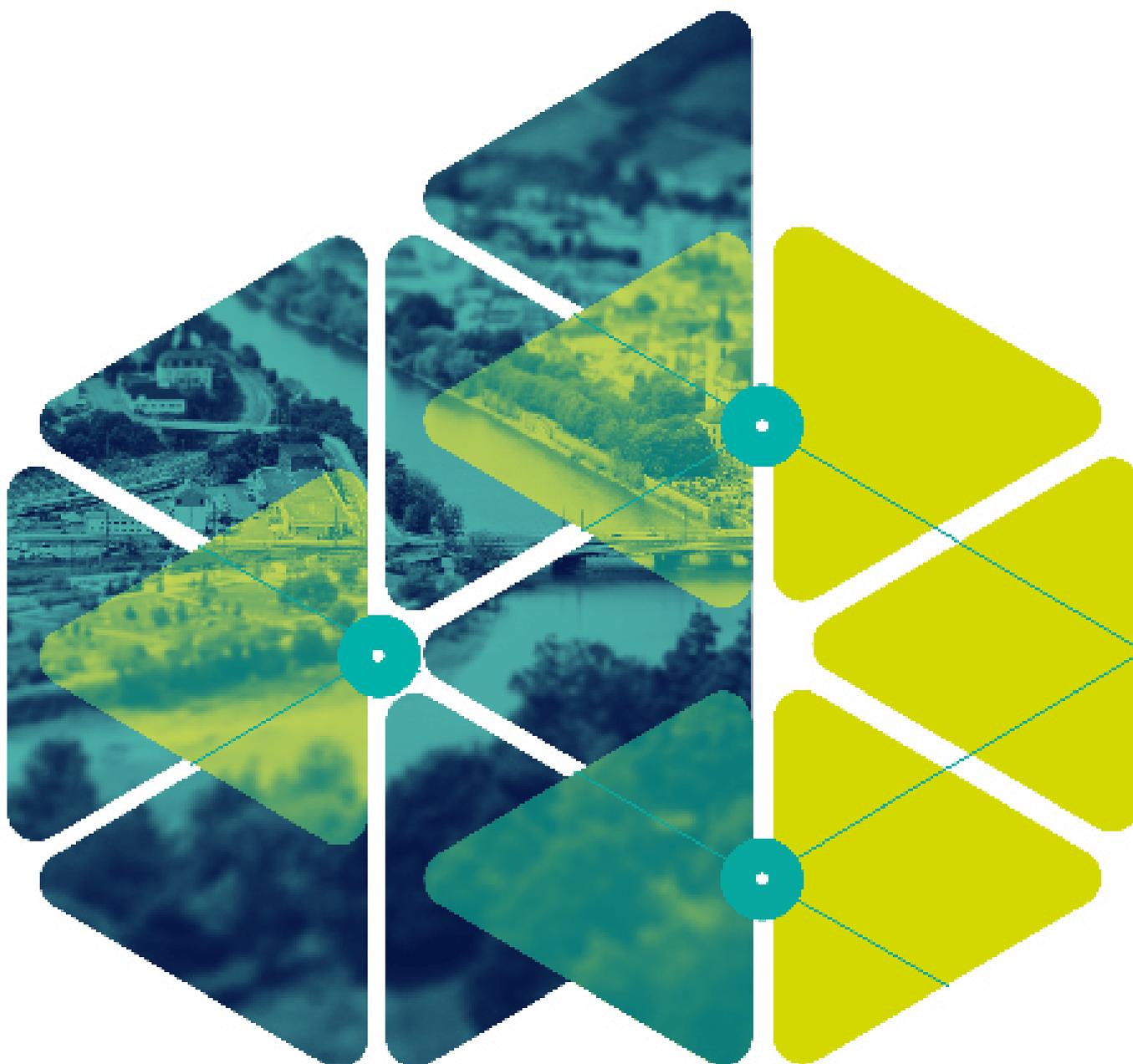
21/22

JUIN. 2022

—

A PARIS

ET EN LIGNE



DOSSIER DE PRESSE

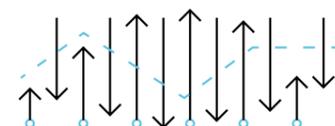
Sommaire

CONTEXTE.....3	APPROCHE THÉMATIQUE
Présentation de la deuxième édition du Borders Forum.....4	Relance et «co-développement»10
Les territoires transfrontaliers : des espaces profondément marqués par la crise5	- De fortes interdépendances
La Présidence française de l'UE : «Les territoires transfrontaliers, au premier plan pour rapprocher l'Europe des citoyens»6	- Le télétravail des frontaliers
Le soutien de l'Europe aux régions frontalières7	- Exemples aux frontières
Quelle place pour les territoires transfrontaliers dans l'Europe de demain ?8	Transition écologique12
Des acteurs clés.....9	- Les territoires transfrontaliers en faveur de la transition écologique
	- Un pacte vert pour l'Europe
	- Exemples aux frontières
	Citoyenneté et solidarités14
	- L'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière
	- 2022, Année européenne de la Jeunesse
	- Les territoires transfrontaliers, lieux de transit et d'accueil des populations déplacées
	- Exemples aux frontières
	Gouvernance transfrontalière16
	- Une gouvernance «multi-niveaux»
	- Des structures de coopération transfrontalière variées
	- Exemples aux frontières
	Qu'est-ce que la «MOT» ?18
	Les partenaires du Borders Forum en 202219

LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS REPRÉSENTENT

40%
du territoire de l'Union européenne.

Plus d'1 Européen sur 3 vit dans un espace frontalier.



2 MILLIONS
de travailleurs frontaliers dans l'UE dont plus de 20 % vivant en France.

20 000 KM
DE FRONTIÈRES TERRESTRES INTERNES À L'UE.

37
agglomérations transfrontalières en Europe.

dont **11**
aux frontières françaises

Contexte

Face aux crises que nous affrontons depuis 20 ans, doit-on se **résigner** au repli sur soi où les frontières seraient réduites à de simples lignes de fracture ? Ou sommes-nous collectivement capables de faire preuve de **résilience**, de nous adapter à un monde incertain, et de considérer les frontières comme des territoires «en partage», sources de progrès ?

Alors qu'ils sont au cœur de l'actualité depuis deux ans et qu'ils ont été profondément heurtés par la crise sanitaire, les territoires transfrontaliers sont les grands absents des plans de relance. Pourtant, ils peuvent à l'évidence constituer des territoires d'expérimentation et d'innovation privilégiés pour répondre aux ambitions du Pacte Vert européen et incarner

l'Europe de la transition écologique. A ce titre, l'appartenance européenne, une des priorités de la PFUE, se concrétise sur les frontières ; l'intégration transfrontalière crée une Europe du quotidien, où le citoyen frontalier peut devenir porte-drapeau d'un progrès social, économique, environnemental et démocratique.

Alors que la guerre surgit à nouveau aux portes de l'Europe, les échecs tant de la fermeture des frontières que de l'ouverture sans limite doivent réinterroger notre modèle transfrontalier pour construire une Europe solidaire.

Telles sont les questions auxquelles le Borders Forum tentera de répondre.

Territoires transfrontaliers :
résignation ou résilience ?

TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES



LA DEUXIÈME ÉDITION DU BORDERS FORUM :

Territoires transfrontaliers : résignation ou résilience ?

0 0
JUN
21

Sur les chemins du
développement transfrontalier
durable

0 0
JUN
22

Les alliances transfrontalières,
des boussoles à
(ré)inventer

Temps forts et intervenants

- Ouverture par** 21 JUIN - 9h30
- ▶ Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français
 - ▶ Amélie de Montchalin, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires*

- Des intervenants de haut niveau**
- ▶ Retrouvez le **programme complet** avec tous les intervenants [en cliquant ici](#).
 - ▶ **Synthèse des messages** 22 JUIN - 16h par Emmanuel Brunet-Jailly, Professeur à l'Université de Victoria, Canada

- L'animation**
- ▶ Caroline de Camaret, Rédactrice-en chef Europe, France 24
 - ▶ Giuseppe Bettoni, Professeur à l'Université de Rome
 - ▶ Sophie Guillain, Directrice générale de Res publica ; et Tom Val, Consultant chez Res publica
- Clôture des deux journées par** 22 JUIN - 16h
- ▶ Marc Lemaître, Directeur général, DG REGIO, Commission européenne
 - ▶ Petr Blizkovsky, Secrétaire Général du Comité européen des Régions
 - ▶ Yves Le Breton, Directeur Général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (FR)*

Deux journées de débats

- TABLES-RONDES #1 ET #2** 21 JUIN - 11h
- #1 La gestion transfrontalière de nos ressources, un chemin possible ?
- #2 L'Europe transfrontalière, championne de la transition énergétique ?

- TABLES-RONDES #3 ET #4** 21 JUIN - 14h
- #3 Des bassins d'emploi sociaux et solidaires par-delà les frontières ?
- #4 Des services publics transfrontaliers, lieux et liens d'intégration ?

- TABLES-RONDE #5** 21 JUIN - 16h
- #5 L'Europe des crises, quelles réponses territoriales aux enjeux migratoires d'aujourd'hui et de demain ?

- TABLES-RONDES #6 ET #7** 22 JUIN - 9h30
- #6 Entre interdépendances et déséquilibres économiques transfrontaliers
- #7 Vers de nouveaux modèles de gouvernance transfrontalière ?

- TABLES-RONDES #8 ET #9** 22 JUIN - 11h30
- #8 Au-delà des crises, quelles alliances de long terme en faveur de la transition écologique ?
- #9 S'organiser pour faire face aux urgences écologiques et climatiques

- INTERPELLATION CITOYENNE** 22 JUIN - 14h30
- Quelle place pour la société civile et les jeunes dans la construction de l'espace transfrontalier ?

* à confirmer.

Les territoires transfrontaliers : des espaces profondément marqués par la crise

En 2020, l'Europe a été confrontée à une grave crise liée à l'apparition de la pandémie de Covid-19. De nombreux États membres ont pris une série de mesures inédites pour lutter contre elle. Si les mesures de prévention visant à contenir la propagation du virus ont été incontestablement nécessaires, certaines ont néanmoins touché les frontières nationales de manière disproportionnée, engendrant des contraintes injustifiées en matière de circulation et des violations des principes européens fondamentaux. La fermeture brutale des frontières a eu de graves conséquences pour les communautés transfrontalières : les services de soins de santé ont été affectés, car les travailleurs d'une ville ou d'une région voisine ne pouvaient pas se rendre sur leur lieu de travail ; les travailleurs frontaliers ont été empêchés de se rendre au travail ou de rentrer chez eux ; des familles ont été divisées, des personnes prises en charge ont été séparées de leurs proches pendant de longues périodes etc. **Ces enjeux ont été au cœur des échanges de la première édition du Borders Forum en 2020.**

L'édition 2020 en
quelques chiffres clés

8 TABLES RONDES

700 PARTICIPANTS

41 INTERVENANTS
EUROPÉENS40 PAYS REPRÉSENTÉS
ISSUS DE TOUS LES
CONTINENTS

Elisa Ferreira
Commissaire
européenne à la
Cohésion et aux
Réformes

« Je souhaite que ce rendez-vous soit le lieu d'un échange de vues sur nos valeurs européennes fondamentales et qu'il réaffirme notre volonté à tous de vivre en paix, dans une Union démocratique et solidaire, par-delà les frontières. 'Unis dans la diversité' est notre devise. Rappelons-nous combien ces mots sont puissants quand on parle de coopération transfrontalière. »

LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES DANS LE PROJET DE RÉFORME DE L'ESPACE SCHENGEN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :

Le 14 décembre 2021, la Commission a détaillé devant le Parlement européen ses propositions pour renforcer la gouvernance de l'espace Schengen. Le projet de règlement, qui définit un «code de l'Union relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes», prend en compte spécifiquement les «régions transfrontalières».

La pandémie de Covid-19, et la fermeture de nombreuses frontières en Europe, ont mis à mal le principe de la libre circulation en Europe, et les habitants des territoires transfrontaliers en ont été les premières victimes. Aujourd'hui avec ce projet de réforme, la Commission replace les enjeux transfrontaliers au cœur du projet européen.

Le projet vise une plus grande coordination européenne et donne aux États membres les moyens

de faire face aux nouveaux défis que pose la gestion des frontières intérieures de l'espace Schengen et celle de la frontière extérieure commune. Son objectif est de garantir que la réintroduction de contrôles aux frontières intérieures reste une mesure de dernier recours. Les nouvelles règles introduisent également des outils communs pour gérer plus efficacement les frontières extérieures en cas de crise, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie.

ÉTUDE SUR L'IMPACT DU COVID-19 AUX FRONTIÈRES
L'analyse d'impact du projet de loi cite à de multiples reprises l'étude réalisée par la MOT «Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against COVID-19» et menée pour le compte de la DG REGIO en 2020. Un deuxième volet de l'étude est prévu pour juin 2022. [Pour consulter l'étude.](#)

Point clé



La Présidence française de l'UE LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS, AU PREMIER PLAN POUR RAPPROCHER L'EUROPE DES CITOYENS

Jusqu'au 30 juin 2022, la France exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne. Lorsque le Président Emmanuel Macron en a détaillé les trois axes principaux : «relance», «puissance», et «appartenance», lors d'une conférence de presse en décembre 2021, il a souligné que le sentiment d'appartenance au territoire européen s'était «étioilé» en France comme dans d'autres pays de l'UE.

Les espaces frontaliers ont un rôle de tout premier plan à jouer dans ce travail pour renforcer le sentiment d'appartenance européen !

C'est pourquoi la MOT, et son réseau d'acteurs, appellent à ce que la voix de ces territoires soit pleinement prise en compte. Le Borders Forum – événement labellisé par la PFUE¹ - se veut un moment fort pour mettre en lumière ces enjeux et ce «rôle à jouer» des territoires transfrontaliers.

⊙ LA MOT AUDITIONNÉE

Pour préparer les travaux de la PFUE, un rapport a été remis au Secrétaire d'Etat Clément Beaune un mois avant le lancement de la présidence française². La MOT, et l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai, ont été auditionnées dans ce cadre. La coopération transfrontalière est abordée dans un chapitre «**Frontières et sentiment d'appartenance**». Le rapport évoque la perspective de **reconnaître les bassins de vie transfrontaliers**, de définir un **statut pour leurs habitants**, d'y **expérimenter** des solutions sur mesure, et de développer un **Erasmus de proximité**.

⊙ UN MÉMORANDUM DES TROIS GECT FRANCO-BELGES

Les trois GECT³ œuvrant à la frontière franco-belge ont signé un **Mémoire à l'attention de la PFUE**. Les trois GECT souhaitent que «la France axe la politique européenne sur le développement des régions transfrontalières dont l'essor bute encore sur de nombreux obstacles».

RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE : LA MOT REGRETTE LE MANQUE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX TRANSFRONTALIERS SUR DES SUJETS CLÉS

Le 9 mai 2022 les trois présidents des institutions de l'UE, Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne et le président français Emmanuel Macron, ont reçu le rapport final de la conférence. Résultant des discussions citoyennes menées pendant un an, le rapport est centré sur 49 propositions et plus de 320 mesures auxquelles les institutions de l'UE doivent donner suite. Selon Ursula von der Leyen certaines propositions seront concrétisées en juin, puis elle annoncera en septembre de nouvelles propositions dans son discours sur l'état de l'Union. Même si le rapport final ainsi que les rapports intermédiaires montrent quelques éléments positifs, la MOT pense que les enjeux transfrontaliers n'ont pas la place qu'ils méritent et remarque que sur de nombreux thèmes

émergents comme l'éducation, la santé, la fiscalité ou l'énergie etc., le transfrontalier est au cœur des enjeux, tout en étant peu identifié explicitement.

Le Comité européen des Régions (CdR), avec les membres de l'«Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers» (MOT, ARFE et CESC, voir page 9), a organisé des consultations publiques sur la vision commune de l'avenir à long terme de la coopération transfrontalière dans l'UE servant de base à une résolution du CdR adoptée en juillet 2021. Le Borders Forum sera l'occasion de souligner cette mobilisation pour l'avenir de la coopération transfrontalière.

PLUS D'INFOS: <http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/resultats-de-la-conference-sur-lavenir-de-leurope-la-mot-regrette-le-manque-didentification-des/>

LE SOUTIEN DE L'EUROPE AUX RÉGIONS FRONTALIÈRES



neighbour cohesion

Au sein de l'Union européenne, les 40 régions frontalières terrestres intérieures représentent 40 % du territoire et près de 30 % de la population. Toutefois, les régions frontalières affichent généralement de moins bons résultats économiques que les autres régions d'un même État membre. L'accès aux services publics tels que les hôpitaux et les universités y est généralement plus difficile. Les particuliers, les entreprises et les autorités publiques, qui doivent naviguer entre différents systèmes administratifs et juridiques, y sont confrontés à des problèmes bien spécifiques.

Les échanges transfrontaliers font face à de nombreux obstacles, empêchant les régions frontalières de réaliser pleinement leur «potentiel». Ce potentiel non exploité - «l'effet frontière» - est important. Des recherches montrent que, le long des frontières intérieures de l'UE, un gain potentiel de 2 % du PIB des régions frontalières pourrait être obtenu si un cinquième des obstacles existants étaient surmontés. Des défis similaires persistent également le long des frontières extérieures.

LE SOUTIEN D'INTERREG

La Commission européenne apporte un soutien financier à la coopération transfrontalière dans le cadre de la coopération territoriale européenne - Interreg - depuis 30 ans. Avec ses ressources limitées en comparaison avec l'ensemble de la politique de cohésion (Interreg représente moins de 3 % du FEDER), Interreg intervient également sur la mise en place du cadre de la coopération. La clé est d'établir de la confiance !

Adopté en juillet 2021, le règlement Interreg 2021-2027 prévoit la possibilité que les programmes financent une approche territoriale intégrée dans le cadre de zones fonctionnelles, la mise en place d'une gouvernance des territoires transfrontaliers favorable au financement de projets par d'autres outils, la résolution des obstacles... Les programmes, en cours de finalisation, font largement appel à ces dispositions.

INTERREG A PERMIS DE RÉALISER BEAUCOUP EN MATIÈRE DE SOUTIEN À CES RÉGIONS. TOUTEFOIS, LES CONSULTATIONS ET LES ÉCHANGES CONTINUS AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS ONT MONTRÉ QU'IL FALLAIT FAIRE PLUS POUR LES AIDER. DEUX LEÇONS MAJEURES ONT ÉTÉ TIRÉES :

- ⊙ **Un soutien allant au-delà du financement** doit être accordé aux régions frontalières pour faciliter les interactions transfrontalières.
- ⊙ **Se concentrer sur les obstacles juridiques et administratifs**: des cadres juridiques souvent incompatibles sont présents des deux côtés d'une frontière, ce qui entrave les interactions. Il convient de travailler à l'identification, l'analyse et la levée de ces obstacles.

D'AUTRES SOUTIENS

Dans sa communication « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE » de 2017, la Commission européenne a lancé le processus d'aide aux régions transfrontalières pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs. Deux éléments en particulier illustrent le soutien récent (au-delà du financement) aux régions frontalières :

- **L'initiative «b-solutions»** destinée aux très petits projets qui s'attaquent à des obstacles transfrontaliers très spécifiques dans une région transfrontalière donnée. Pour chaque projet, une évaluation juridique des causes principales des obstacles est effectuée et une solution potentielle est identifiée. <https://www.bsolutionsproject.com/>
- **Le mécanisme transfrontalier européen (ECBM) pour surmonter les obstacles** : la Commission a proposé un nouveau « mécanisme visant à surmonter les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier ». Ce mécanisme permettrait de trouver des solutions spécifiques lorsque des cadres juridiques ou administratifs incompatibles entravent le développement de projets transfrontaliers. Dans le cadre de la négociation avec le Conseil, le projet a rencontré l'opposition de certains États, mais la réflexion sur ce nouvel outil européen se poursuit. <http://www.espacestransfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouvobstacles/>

⁽¹⁾ Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

⁽²⁾ «Une Europe pour aujourd'hui et pour demain», La Documentation française, Janvier 2022. Rapport confié à un comité de réflexion indépendant présidé par Thierry Chopin, conseiller spécial à l'Institut Jacques Delors.

⁽³⁾ «Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai» (à l'initiative de la démarche), «West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale» et «Plaine de la Scarpe et de l'Escaut». Pour consulter le mémorandum : <https://www.eurometropolis.eu/fr/actualite/presidence-francaise-de-lue-les-trois-gect-franco-belge-signent-un-memorandum-commun>

QUELLE PLACE POUR LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS DANS L'EUROPE DE DEMAIN ?

Le rapport de la Commission européenne «Les régions frontalières de l'UE : laboratoires vivants de l'intégration européenne» publié à l'été 2021 rappelle la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière pour rendre ces régions plus résilientes et développer leur potentiel face aux obstacles persistants. Il présente ainsi les progrès réalisés ces dernières années au travers d'exemples de bonnes pratiques et la mise en place d'initiatives telles que l'initiative B-solutions lancée en 2017, ayant permis l'identification des causes principales des obstacles légaux et administratifs et de proposer des solutions pour y remédier.

ACTIONS PROPOSÉES

- Les actions proposées pour renforcer la coopération transfrontalière sont regroupées autour de quatre pôles principaux :
- 1) **Résilience** grâce à une coopération institutionnelle approfondie
 - 2) **Des services publics transfrontaliers** plus nombreux et de meilleure qualité
 - 3) **Des marchés du travail transfrontaliers** dynamiques
 - 4) Les régions frontalières pour le **pacte vert** pour l'Europe

LEVER LES OBSTACLES

De nombreux obstacles administratifs et juridiques en particulier demeurent et empêchent la concrétisation de projets pourtant essentiels dans les régions frontalières. Le rapport rappelle ainsi l'intérêt de l'outil juridique ECBM qui viendrait faciliter la réalisation de projets transfrontaliers. Si l'initiative des Groupements européens de coopération territoriale (GECT) est bienvenue, elle devra nécessairement être complétée par l'ECBM lorsque les dispositions légales d'un Etat empêchent l'exécution d'un projet transfrontalier commun.

PLUS D'INFOS

«Les régions frontalières de l'UE : laboratoires vivants de l'intégration européenne», rapport de la Commission européenne du 13 juillet 2021 : https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/reports/2021/eu-border-regions-living-labs-of-european-integration

La politique de cohésion : « l'épine dorsale des modèles de développement et de solidarité de l'UE »

Le 25 janvier 2022, la Commission et le CdR ont signé un plan d'action conjoint pour soutenir les régions dans la transition vers une Europe plus inclusive, durable et numérique. Leur objectif est d'aider les collectivités locales et régionales à utiliser efficacement les 500 milliards d'euros disponibles au titre des fonds structurels de l'UE et du cofinancement national et de garantir leur cohérence et leur complémentarité avec le mécanisme de redressement et de résilience. La commissaire Elisa Ferreira a saisi cette occasion pour rappeler que, « quel que soit le défi, de la transition verte et juste à la révolution numérique, des changements démographiques à la vision des zones rurales, la politique de cohésion est là pour garantir que toutes les régions en bénéficient pleinement, et qu'aucune région n'est laissée pour compte ».

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Le 9 mai 2021, le Parlement, le Conseil et la Commission européenne lançaient la Conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFoE), proposant ainsi un exercice inédit de démocratie participative, avec, pendant un an, une série de discussions et de débats ouverts, inclusifs et menés par les citoyens des 27 États membres. Une plateforme interactive permet à tous de participer aux débats et d'organiser des événements. En partenariat avec l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers (voir page suivante), le Comité européen des Régions a mené une consultation publique sur l'avenir de la coopération transfrontalière à l'horizon 2050. Sur la base des réponses, une résolution a été élaborée. Adoptée le 1er juillet 2021 et constituant la contribution officielle du Comité européen des Régions à la CoFoE, elle présente des propositions concrètes pour remettre la coopération transfrontalière au centre des priorités politiques de l'UE après une année perturbée par la pandémie.

La CoFoE a livré ses conclusions en mai 2022 (voir page 6). Le Borders Forum sera l'occasion de relayer les attentes des territoires sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe.

DES ACTEURS CLÉS

La Plateforme des GECT

QU'EST-CE QU'UN GECT ?

Le groupement européen de coopération territoriale (GECT) a été introduit en 2006 par un règlement de l'Union européenne dans le but de surmonter les obstacles transfrontaliers et d'aider les administrations publiques des différents États membres à mettre en œuvre des mesures au-delà des frontières nationales.

L'instrument du GECT donne aux acteurs publics la possibilité de créer une entité internationale en vertu du droit européen. L'objectif : simplifier la coopération de part et d'autre des frontières et réduire considérablement les formalités administratives.

La plateforme des GECT du Comité européen des Régions réunit les représentants politiques et techniques de tous les GECT existants et de ceux en cours de constitution, ainsi que des experts. La plateforme a pour but de faciliter les échanges d'expériences sur le terrain, de promouvoir les GECT en tant qu'instruments de cohésion territoriale et d'assurer la visibilité des projets, tout en appuyant les travaux consultatifs du CdR sur les questions transfrontalières.

LA PLATEFORME DES GECT :

<https://portal.cor.europa.eu/egtc/Pages/welcome.aspx>



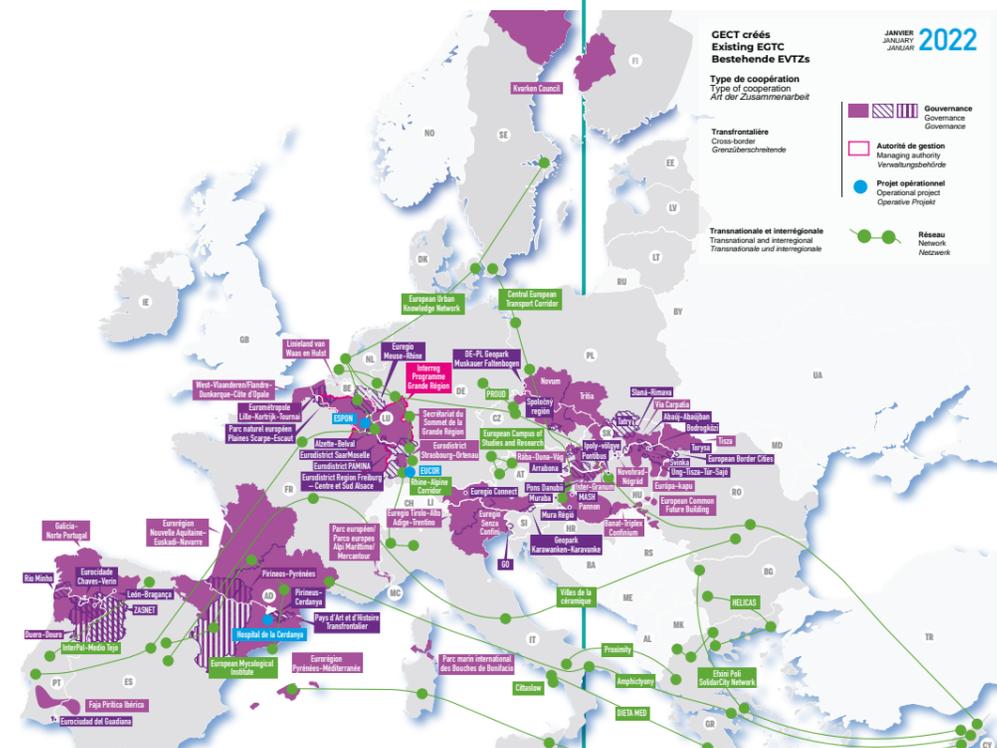
L'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers

En novembre 2020, lors du 1^{er} Borders Forum, la MOT, l'ARFE et le CESC ont lancé une «Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers», avec le soutien du Comité européen des Régions. Ensemble, ils plaident pour que les décisions européennes et nationales offrent davantage de ressources et de pouvoirs aux autorités frontalières, pour leur permettre d'approfondir leur coopération au-delà des frontières nationales. Moins d'un an plus tard, le 7 octobre 2021, les partenaires fondateurs de l'Alliance signent la Déclaration de Strasbourg, afin de «maintenir la coopération transfrontalière au cœur du projet européen».

L'ALLIANCE : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/alliance-europeenne-pour-les-citoyens-transfrontaliers/>

LA DÉCLARATION DE STRASBOURG : http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Europe/Alliance/StrasbourgDeclaration_FR.pdf

En mai 2022, l'Union européenne compte 84 GECT, et plusieurs autres sont en cours de création.



RELANCE ET « CO-DÉVELOPPEMENT »

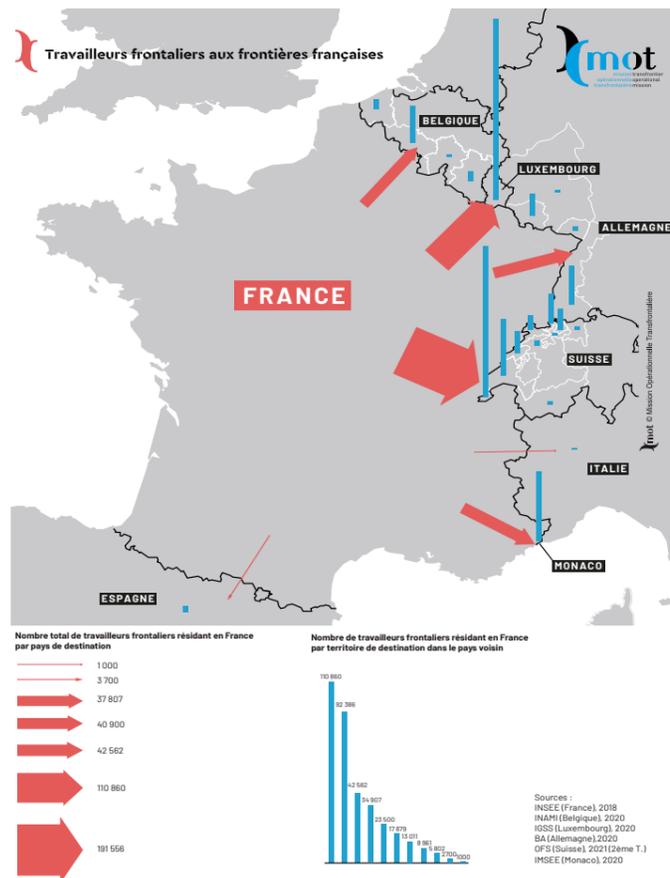
Relance et «co-développement»

De fortes interdépendances

A l'échelle d'un territoire transfrontalier, les différentiels de fiscalité, de salaires, de taux de chômage, de prix, ou encore la diversité linguistique, administrative et culturelle sont à la fois des contraintes et des opportunités. Ménages et entreprises peuvent tirer profit de ces différentiels dans leur choix d'implantation et de recours aux marchés d'un côté ou de l'autre de la frontière. La maîtrise par les travailleurs ou par les entreprises de deux langues, de deux cultures, de deux environnements administratifs, etc. constitue par ailleurs un atout pour ouvrir leur horizon, non seulement au territoire transfrontalier, mais de façon plus large à l'ensemble des pays concernés.

Les territoires transfrontaliers ont été durement touchés par la crise et ses impacts socio-économiques. Outre la dégradation du marché du travail, la situation sanitaire nous a aussi amenés à reconsidérer la question du télétravail et du statut du frontalier.

Dans le contexte des plans de relance européen et nationaux, la question de la solidarité transfrontalière est plus que jamais au cœur des réflexions. Il s'agit de mieux prendre en compte les interdépendances transfrontalières révélées par la crise, qui peuvent être sources de déséquilibres et facteurs aggravants des disparités régionales, et de favoriser la relance économique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier. Cet objectif de co-développement vise à mettre en place un modèle économique plus soutenable et équilibré de part et d'autre des frontières.



EXEMPLES AUX FRONTIÈRES :

Des zones d'activité multisites de part et d'autre du Rhin : dans le cadre du projet MORO du Rhin Supérieur, une nouvelle génération de zones d'activités transfrontalières multisites de part et d'autre du Rhin est à l'étude. Ces ZA constituent à la fois une solution à la raréfaction du foncier et un levier de co-développement au sein du bassin de vie transfrontalier. **Pour en parler lors du Borders :** Christophe Schnaudigel, Président de l'Eurodistrict PAMINA (22/06)

L'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre facilite l'emploi transfrontalier : lancé en 2017 par l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, «EMPLO» est un portail numérique d'information et une permanence d'accueil et de conseil pour favoriser la mobilité professionnelle transfrontalière dans l'Eurorégion. Financé par le programme Interreg Poctefa, le projet vise à développer un bassin d'emploi eurorégional.

France-Belgique - Des « France Services » transfrontaliers : le Département du Nord a mis en place des maisons et des bus «France Services», un label accordé par l'ANCT à des lieux d'aide aux démarches administratives pour les habitants. Au sein du territoire transfrontalier, ces lieux mettent en lien des services publics français et belges. Ils contribuent à une Europe plus inclusive, en appuyant les usagers dans leurs mobilités professionnelles et résidentielles de proximité.

Vers un renforcement du travail transfrontalier entre la France et l'Italie : financé par le programme Interreg Italie-France Maritime, le projet MA.R.E met en place des services conjoints pour favoriser la fluidité des échanges entre offres et demandes d'emploi dans l'espace transfrontalier. Cette initiative passe par la construction d'un réseau entre les services pour l'emploi, pour une meilleure adéquation des besoins entre les régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur (avec une implication de Pôle emploi Paca), de Corse, de Toscane, de Ligurie et de Sardaigne. Ce projet est une déclinaison concrète du volet mobilité durable/emploi inscrits dans le Traité franco-italien du Quirinal.

Le télétravail des frontaliers

Dès le printemps 2020, le télétravail est entré brusquement dans la vie de millions de travailleurs européens et a constitué une forme de « bouée de sauvetage » d'une économie mise à l'arrêt par la pandémie de Covid-19 et par les restrictions qui s'en sont suivies. Il a permis de maintenir voire de préserver une certaine continuité de l'activité, tout en pourvoyant à la sécurité sanitaire des personnes concernées. En 2021, on comptait ainsi plus de 40% de télétravailleurs en Europe et 25% en France, contre respectivement 15% et 7% avant la pandémie. Cette hausse a été d'autant plus perceptible dans les territoires frontaliers, lesquels ont été confrontés, y compris après la fin du confinement généralisé, à une forme de « confinement national » suite à la fermeture, partielle ou totale, des frontières internes de l'Europe.

PLUS D'INFOS
«Le télétravail frontalier : de marginal à indispensable», étude de la MOT, mai 2022 : www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/MOT_etude_teletravail_2022.pdf

VERS UN ACCORD FRANCO-SUISSE SUR LE TÉLÉTRAVAIL DES FRONTALIERS ?

⊕ Au printemps 2020, la France et la Suisse ont autorisé les frontaliers à travailler à domicile sans changer leur situation fiscale, ni le paiement de leurs cotisations sociales. Deux ans plus tard, malgré la fin des restrictions liées à la crise sanitaire, le télétravail s'est durablement dans les habitudes des travailleurs. Peinant à trouver une solution pérenne, les deux pays ont plusieurs fois prolongé l'accord amiable provisoire, qui expirera finalement le 1er juillet 2022. Un nouvel accord devrait être trouvé d'ici l'été 2022.



Christian Dupessey
 Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

« Parce que le télétravail influe sur de nombreux domaines, tels que la mobilité, le climat ou encore l'attractivité du territoire, l'enjeu post-Covid est de pérenniser les dispositions prises pour le faciliter. La Mission Opérationnelle Transfrontalière a partagé l'expertise du Grand Genève dans l'encadrement du télétravail pendant la pandémie et continuera à le faire. »

« La volonté d'effacer la frontière est paradoxale. »

Lors de l'Assemblée générale de la MOT à Morteau le 21 septembre, Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole et Maire de Besançon, a souligné que « c'est justement parce qu'il y a une frontière et une dissociation de fonctionnement des deux côtés qu'il existe une dynamique au sein du territoire transfrontalier. La question est de savoir si elle est positive et pour qui elle l'est ».



© Léman Express

Le télétravail des frontaliers : une réponse aux flux de travailleurs ?

Au sein du territoire transfrontalier du Grand Genève, le Léman express, liaison ferroviaire qui relie Annemasse à Genève, transporte chaque jour près de 30 000 passagers dont de nombreux travailleurs frontaliers.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Transition écologique

Les territoires transfrontaliers en faveur de la transition écologique

La nature et le climat ne connaissant pas les limites définies par l'homme, la transition écologique est un sujet qui s'appréhende au-delà des frontières. Les objectifs fixés par le pacte vert nécessitent la mise en place d'actions cohérentes et coordonnées à l'échelle du continent. Ce faisant, les territoires transfrontaliers constituent des espaces privilégiés de la transition écologique et énergétique européenne.

La fragmentation des espaces naturels par les frontières nationales rend leur protection complexe et la gestion de leurs ressources parfois chaotique. Une coopération transfrontalière est dès lors nécessaire pour restaurer les continuités écologiques et mettre en place des corridors écologiques, gérer durablement les bassins hydrographiques, ou encore réduire efficacement la pollution.

L'échelle transfrontalière peut également s'avérer pertinente pour la mise en place de plans de prévention et de gestion des risques au niveau transfrontalier, afin de faire face aux risques naturels et technologiques.

Interfaces entre les réseaux énergétiques nationaux, les territoires transfrontaliers jouent aussi un rôle-clé dans la transition énergétique européenne, en favorisant l'interconnexion des réseaux, la mutualisation des infrastructures et l'échange de bonnes pratiques entre voisins.

Un pacte vert pour l'Europe

Afin de lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'Union européenne a adopté une série de propositions visant à adapter ses politiques en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité. Ce Pacte Vert constitue désormais la feuille de route de l'Union européenne, pour transformer l'économie européenne en une économie moderne, compétitive, durable et intelligente quant à l'utilisation de ses ressources.

Il définit huit objectifs à atteindre à l'horizon 2050 :

- Renforcer l'ambition climatique de l'UE pour 2030 et 2050 ;
- Fournir de l'énergie propre, abordable et sûre ;
- Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire ;



New Bauhaus européen

Portée par la Commission européenne, cette initiative nous invite à concevoir la transformation de nos espaces de vie, dans le but de les rendre plus cohérents avec les objectifs de transition écologique du Pacte vert pour l'Europe. Cette réflexion interdisciplinaire se trouve à la croisée des chemins entre l'art, la culture, l'inclusion sociale, la science et la technologie. Pour la période 2021-2022, ce sont environ 85 millions d'euros qui seront consacrés aux projets du New European Bauhaus par les programmes de l'UE, dont le programme Horizon Europe pour la recherche et l'innovation, le programme LIFE pour l'environnement et l'action climatique et le Fonds européen de développement régional.

Comment le New European Bauhaus peut-il contribuer à construire un nouvel imaginaire européen transfrontalier, où la « frontière ligne » donnerait davantage de place à la « frontière zone », source d'une plus grande inclusion des peuples par-delà les frontières et d'un plus grand sentiment d'appartenance à un territoire commun ?

- Construction et rénovation économes en énergie et en ressources ;
- Une ambition « zéro pollution » pour un environnement sans substances toxiques ;
- Préserver et rétablir les écosystèmes et la biodiversité ;
- « De la ferme à la table » : un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement ;
- Accélérer la transition vers une mobilité durable et intelligente.

PLUS D'INFOS

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

EXEMPLES AUX FRONTIÈRES :



La reconstruction intelligente et résiliente des Vallées de la Roya et de la Vésubie

Dans les Vallées de la Roya et de la Vésubie, détruites par la tempête Alex à l'automne 2020, les reconstructions sont en cours. Il ne s'agit pas de refaire à l'identique, mais de tenir compte des besoins à venir et de prévenir à l'échelle transfrontalière les prochains épisodes météorologiques destructeurs potentiels. Des zones de danger classées inconstructibles ont notamment été délimitées.

Pour en parler lors du Borders : Xavier Pelletier, Préfet délégué à la reconstruction des vallées, Préfecture des Alpes-Maritimes (22/06)



Grand Genève en transition

Le Grand Genève s'est engagé dans un programme d'actions concerté pour la transition écologique, afin d'en faire le fil directeur de l'aménagement et de la coopération transfrontalière. Cette démarche devrait se concrétiser par la signature d'une Charte politique en 2022, suivie d'une grande concertation et d'un plan d'actions en 2023.

Pour en parler lors du Borders : Anna-Karina Kolb, Directrice du service des affaires extérieures et fédérales de l'Etat de Genève (22/06)



France-Allemagne-Luxembourg : un réseau de transport d'hydrogène transfrontalier

Porté par GRTgaz, Creos et Encevo, le projet de réseau transfrontalier MosaHYc (Moselle Sarre HYdrogène Conversion) vise à mettre en opération, à l'horizon 2026, 100 km de canalisations hydrogène. Il s'agit d'un écosystème intégré qui reliera la production d'hydrogène propre à la mobilité et à l'industrie, dans la Sarre (Allemagne), la Lorraine (France) et le Luxembourg. Ce réseau contribuera ainsi au développement d'un écosystème hydrogène régional, transfrontalier entre trois pays.

Pour en parler lors du Borders : Jean Rottner, Président de la Région Grand Est (22/06)



Un réseau de chaleur transfrontalier entre Strasbourg et Kehl

L'Eurométropole de Strasbourg, la région Grand-Est, la Banque des Territoires, la ville de Kehl et le Land de Bade-Wutemberg ont initié la création de la société d'économie mixte locale Calorie Kehl-Strasbourg. Elle a pour vocation d'exploiter, dès 2026, un réseau de chaleur transfrontalier. Il s'agit de récupérer la chaleur produite par l'aciérie Badische Stahlwerke de Kehl pour chauffer les habitations strasbourgeoises. La chaleur récupérée pourra alimenter 4 500 logements dans un premier temps, et jusqu'à 20 000 logements à plus long terme.



Un projet transfrontalier hispano-portugais de prévention contre les feux de forêt

S'inscrivant dans le programme Interreg VA Espagne-Portugal, le Centre ibérique de recherche et de lutte contre les incendies de forêt (CILIFO) est un projet qui vise à améliorer la capacité de réaction des autorités face aux feux de forêt dans l'espace de coopération de l'Eurorégion Alentejo - Algarve - Andalousie. En 2021, le projet a remporté le prix européen de la promotion des entreprises (EEPA), pour avoir mis en place le premier incubateur au monde axé sur les feux de forêt.



Un parc naturel transfrontalier à la frontière franco-belge

Le GECT Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut réunit deux parcs à la frontière franco-belge : le PNR Scarpe-Escaut côté français et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut côté belge. Son objectif est de développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers. La constitution en GECT, officialisée en 2022, permet de structurer la gouvernance, de faciliter les montages financiers et administratifs et d'améliorer la visibilité des projets. Cette démarche s'est notamment inspirée du GECT Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime Mercantour, à la frontière franco-italienne, créé en 2013.

CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉS

L'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière

Avec près d'un tiers de la population européenne qui vit sur un territoire frontalier, la coopération transfrontalière répond à des besoins réels et concrets des populations locales. Les acteurs de la société civile ont très tôt été les précurseurs de cette coopération par leurs initiatives locales. Toutefois, la coopération transfrontalière actuelle s'inscrit essentiellement dans le cadre de l'action des pouvoirs publics et est peu connue des habitants, qui demeurent les premiers destinataires et consommateurs des projets transfrontaliers menés sur leur territoire.

La reconnaissance des bassins de vie transfrontaliers par les habitants eux-mêmes est pourtant un préalable essentiel au renforcement de la cohésion territoriale et européenne. Pour ce faire, il est nécessaire d'impliquer davantage les citoyens dans les processus décisionnels et la construction politique de ces territoires, en dehors des grands rendez-vous électoraux, en mettant en place des dispositifs de participation citoyenne inclusifs et innovants.

2022, Année européenne de la Jeunesse

La pandémie a eu un impact social et économique profond sur l'ensemble des Européens, et en particulier sur les jeunes. Pour cette raison, en 2022, l'Union européenne a décidé de mettre l'accent sur la jeunesse. L'objectif est de mettre à l'honneur les jeunes Européens dans une perspective d'après-pandémie, de les soutenir et de nouer un dialogue avec eux, afin de renforcer la prise en compte de leurs priorités dans l'élaboration des politiques. Des actions aux niveaux national, régional et local sont conduites dans tous les Etats membres tout au long de l'année.

EXEMPLES AUX FRONTIÈRES :



L'Eurocidade Cerveira- Tomiño, pionnière de la citoyenneté transfrontalière

En 2016, les municipalités de Tomiño en Espagne et Cerveira au Portugal ont mis en place un dispositif innovant : un budget participatif transfrontalier, pour permettre aux habitants de proposer, décider et réaliser ensemble des projets qui les rapprocheront. Depuis 2017, l'Eurocité mène également une expérience innovante, avec l'institution des Femmes défenseuses des droits (« Valedora » en galicien ; « Provedora », en portugais) de la citoyenneté transfrontalière. Elles ont pour fonction d'« assurer la défense et la réalisation des droits et des intérêts particuliers des résidents de Vila Nova de Cerveira et de Tomiño en tant que citoyens européens transfrontaliers ». Il s'agit de figures pionnières de la coopération entre la Galice et le Portugal qui exercent leur activité avec autonomie et impartialité devant les organes municipaux et sans aucune sorte de rémunération économique. L'initiative a d'ailleurs été récompensée par l'Observatoire International de la Démocratie Participative, en recevant une mention spéciale lors du Prix OIDP « Bonne Pratique pour la Participation Citoyenne ».

Pour en parler lors du Borders : Sandra González, Maire de Tomiño (22/06)



Le Parlement des jeunes de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée

En février 2022, la Région Occitanie, la Generalitat de Catalogne et le gouvernement des îles Baléares ont acté la création d'un Parlement des jeunes. Il s'agit d'une assemblée mixte et représentative, composée d'une dizaine de jeunes issus de chaque région. L'ambition de l'Eurorégion est d'associer plus étroitement les jeunes citoyens aux projets du territoire, notamment ceux répondant aux enjeux climatiques et écologiques.

Le Borders Forum laisse également la parole aux jeunes ! Le 22 juin, la séquence intitulée « Quelle place pour la société civile et les jeunes dans la construction de l'espace transfrontalier ? » sera l'occasion pour plusieurs jeunes intervenants impliqués dans des initiatives citoyennes transfrontalières d'interpeller des acteurs institutionnels et politiques sur l'enjeu d'une plus juste association des populations dans la fabrique des espaces transfrontaliers.

Pour en parler lors du Borders : Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Présidente de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (21/06) (à confirmer)

EXEMPLES AUX FRONTIÈRES :



Des micro-projets franco-allemands pour impliquer la société civile transfrontalière

Lancé en 2017 et porté par les quatre Eurodistricts du Rhin supérieur, le projet « Société civile dans le Rhin supérieur » visait à impliquer davantage les acteurs de la société civile dans la construction commune d'un quotidien transfrontalier. En 5 ans, 62 micro-projets ont pu être réalisés par des acteurs de la société civile et 19 projets de rencontre franco-allemande par les Eurodistricts eux-mêmes, rassemblant un total de 10 200 citoyens. Ces micro-projets franco-allemands pourraient devenir une source d'inspiration pour d'autres programmes Interreg, notamment dans le contexte du Règlement CTE 2021-2027 favorable à l'émergence de ce type de fonds « people-to-people » pouvant représenter jusqu'à 20% de l'enveloppe globale de chaque programme.

Pour en parler lors du Borders : Christoph Schnaudigel, Landrat du Landkreis Karlsruhe, Président de l'Eurodistrict PAMINA (22/06)



Faire participer les habitants de l'ETB à la réflexion sur l'avenir de leur région trinationale

En 2021, en collaboration avec l'Euro-Institut et la MOT, l'Eurodistrict Trinationale de Bâle a développé un concept axé autour d'un questionnaire et de plusieurs événements virtuels. L'objectif : assurer à la fois une large participation de la population et créer un réel échange entre les citoyens des trois pays. Les nombreuses réponses au questionnaire ont révélé l'intérêt des citoyens à participer à cette réflexion. Avec 402 souhaits concrets et idées de projets divers – que ce soit des lignes de bus, une plateforme de bénévolat transfrontalière ou une grande fête trinationale post-covid – les citoyens ont donné des inspirations prometteuses pour l'avenir.

Pour en parler lors du Borders : Thomas Zeller, Président de l'Eurodistrict Trinationale de Bâle (21/06)

Les territoires transfrontaliers, lieux de transit et d'accueil des populations déplacées

Les crises européennes et mondiales, qu'elles soient politiques, climatiques ou sanitaires, induisent des déplacements massifs de populations, dont l'accueil, le transit et la gestion se jouent sur les frontières internes et externes de l'Europe. Ces flux importants de personnes et leurs conséquences dans les territoires défient les acteurs transfrontaliers dans leurs coopérations. Ces acteurs doivent dès lors agir, se montrer collectivement solidaires et répondre rapidement et efficacement à de nouveaux défis sociaux, économiques, voire éducatifs.



© Shutterstock / Ajdin Kamber

Le Pays Basque s'engage en faveur des migrants en transit

En novembre 2021, les présidents de la communauté d'agglomération Pays basque, Jean-René Etchegaray, et du gouvernement autonome basque, Iñigo Urkullu, ont signé une déclaration commune sur la question migratoire, affirmant l'engagement humanitaire de leurs deux territoires face aux déplacements massifs de population en transit au Pays Basque. Ils ont appelé les Etats et l'Europe à prendre des mesures urgentes pour sécuriser les parcours des personnes migrantes en transit et garantir les droits fondamentaux de ces personnes.

Pour en parler lors du Borders : María Ángeles Elorza Zubiría, Secrétaire générale pour l'action extérieure du Gouvernement basque (21/06)

SaarMoselle : une plateforme pour faciliter les démarches des réfugiés

En avril 2022 une plateforme a été mise en place au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle afin d'apporter un soutien aux démarches d'accueil des réfugiés ukrainiens. L'objectif : faciliter les échanges transfrontaliers pour renforcer les propositions d'hébergement, de scolarisation, et d'accès aux soins...

Pour en parler lors du Borders : Gilbert Schuh, Vice-Président du Département de Moselle, Président de l'Eurodistrict Saarmoselle (21/06)

Réussir l'intégration des populations immigrées au sein du territoire transfrontalier franco-belge

Le projet « AB Réfugiés-Social », soutenu par le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, vise à favoriser la mobilité transfrontalière des primo-arrivants et à faciliter leur intégration aux marchés de l'emploi transfrontalier. Les partenaires et acteurs du marché du travail français, wallons et flamands entreprennent des actions en faveur des réfugiés habitants sur le territoire, afin de les soutenir tout au long du parcours vers l'emploi (orientation, apprentissage professionnel, formation linguistique, etc.).

GOVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

Une gouvernance «multiniveaux»

Les frontières européennes – extérieures et intérieures – se caractérisent par un foisonnement de coopérations, lesquelles se déclinent différemment sur chaque territoire, que ce soit à l'échelle locale (eurodistricts, structures transfrontalières locales, etc.), à l'échelle interétatique avec l'implication indispensable de l'État (Commissions intergouvernementales), ou à l'échelle suprarégionale (eurorégions). Le caractère multi-niveau de la gouvernance transfrontalière demeure à ce titre un enjeu fondamental, en raison des différences d'organisation, des asymétries de distribution des compétences et des interdépendances entre différentes thématiques.

Des structures de coopération transfrontalière variées

Ces différences d'organisation des systèmes politiques, administratifs et juridiques de part et d'autre des frontières justifient la création de structures de gouvernance avec des configurations très diverses, en termes de composition, de fonctionnement, de missions, d'échelle territoriale et de forme juridique. En fonction des objectifs des différentes initiatives, des cultures de l'action publique, ou encore des moyens engagés, la gouvernance transfrontalière peut ainsi se traduire par des formes juridiques plus ou moins structurées : protocoles de coopération, conventions, accords, consorcio, GLCT, GECT, GEC, GEIE, etc. pendants entre différentes thématiques.

PLUS D'INFOS

La carte des territoires aux frontières françaises : http://www.espaces-transfrontaliers.org/uploads/tx_tmswmotres-sources/map/Carte_France_territoires_tf_2021.pdf

La carte des GECT en Europe : http://www.espaces-transfrontaliers.org/uploads/tx_tmswmotressources/map/20220125_Carte_GECT_Europe.pdf

« Appel à la reconnaissance des bassins de vie transfrontaliers »

« C'est en oeuvrant ensemble à toutes les échelles que nous réussirons à donner aux acteurs locaux les moyens de mener leurs projets, de résoudre les obstacles, et de bâtir sur chaque territoire une gouvernance transfrontalière capable de répondre aux besoins des citoyens. » explique Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

« Il existe encore trop de barrières »

« Dans les territoires transfrontaliers, il existe encore trop de barrières qui entravent le développement social et empêchent l'achèvement du marché unique. Pour les surmonter, nous devons renforcer la coopération et tester de nouvelles formes d'intégration. Par exemple, le traité du Quirinal, avec l'engagement de l'Italie et de la France vise à promouvoir la coopération entre les deux pays dans de nombreux domaines. Il renforcera considérablement le sentiment d'une appartenance européenne commune et permettra une approche coordonnée pour affronter les nouveaux défis économiques et politiques. » souligne Sandro Gozi, député européen, qui interviendra lors de l'événement sur la TR#7 «Vers de nouveaux modèles de gouvernance».

La Loi 3DS, une avancée majeure pour les territoires transfrontaliers

Adoptée en février 2022, la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale) comprend un chapitre entier dédié à la «coopération transfrontalière».

Plusieurs avancées concrètes pour les territoires transfrontaliers sont à relever, notamment en matière de santé, d'éducation et de formation, d'aménagement et de développement territorial et de résolution d'obstacles transfrontaliers.

Ces mesures témoignent d'une avancée dans la prise en compte du fait transfrontalier au sein des politiques nationales. Elles sont pour partie le fruit des contributions du réseau et des réflexions émises au travers des différentes instances de la MOT.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/adoption-du-projet-de-loi-3ds-des-avancees-concretes-pour-les-territoires-transfrontaliers>

EXEMPLES AUX FRONTIÈRES :

Le Traité du Quirinal : renforcement de la coopération transfrontalière franco-italienne

À la veille de la présidence française de l'UE, le Président français Emmanuel Macron et le chef du gouvernement italien, Mario Draghi, ont signé à Rome un traité de coopération bilatérale renforcée, le «Traité du Quirinal». Ce «pacte d'amitié» est historique et marque la volonté, au plus haut sommet de l'Etat, de faire avancer la coopération transfrontalière franco-italienne.

Le traité du Quirinal présente trois objectifs : travailler en commun au niveau européen en faveur d'une Europe plus unie, démocratique et souveraine ; favoriser le rapprochement et l'intégration des sociétés civiles ; structurer la relation bilatérale en lui donnant des orientations stratégiques et en formalisant un certain nombre de cadres de consultation. Il est assorti d'une feuille de route qui «précise les axes et les projets de coopération que les deux pays entendent mettre en place».

L'article 10 du Traité se consacre à la coopération transfrontalière. Il met en avant la reconnaissance de la frontière franco-italienne comme «bassin de vie continu, où les populations française et italienne partagent un destin commun», et crée un «comité de coopération frontalière» dédié aux enjeux transfrontaliers sur le même principe que le comité franco-allemand du Traité d'Aix-la-Chapelle (TALC).



L'exemple franco-allemand de coopération bilatérale transfrontalière : le Traité d'Aix-la-Chapelle

Signé le 22 janvier 2019 à Aix-la-Chapelle, le nouveau Traité de coopération et d'intégration entre l'Allemagne et la France comporte un chapitre entièrement dédié à la coopération transfrontalière. Rédigé avec une active contribution de la MOT, il vise l'élimination des obstacles transfrontaliers pour faciliter la mise en œuvre des projets et simplifier le quotidien des frontaliers. Le traité institue également un Comité de Coopération Transfrontalière (CCT) franco-allemand, chargé d'examiner «en priorité les questions relatives à la coopération transfrontalière qui n'ont pu être résolues au sein des organes existants, et dont la résolution nécessite une coopération accrue». La dernière réunion du CCT s'est tenue le 12 mars 2022, à Strasbourg, sous la coprésidence de Clément Beaune, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes (FR), et d'Anna Lührmann, ministre déléguée chargée de l'Europe et du Climat (DE). La MOT y a participé en tant qu'«experte» au sein du Comité.

Pour en parler lors du Borders : Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Philippe Voiry, Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les relations transfrontalières (22/06)



Pour en parler lors du Borders : Sandro Gozi, Député européen (22/06)



Exemple de l'Eurodistrict Pamina

Le GECT (groupe européen de coopération territoriale) de l'Eurodistrict PAMINA (Palatinat du Sud, du Mittlerer Oberrhein et de l'Alsace du Nord) est une plateforme de mutualisation des compétences et un facilitateur pour le développement d'une cohésion territoriale. Il met en œuvre des projets et a un rôle de conseil des citoyens, entreprises, associations, et collectivités sur toutes les questions liées à la coopération transfrontalière sur son territoire. **Pour en parler lors du Borders :** Christoph Schnaudigel, Landrat du Landkreis Karlsruhe, Président de l'Eurodistrict (22/06)

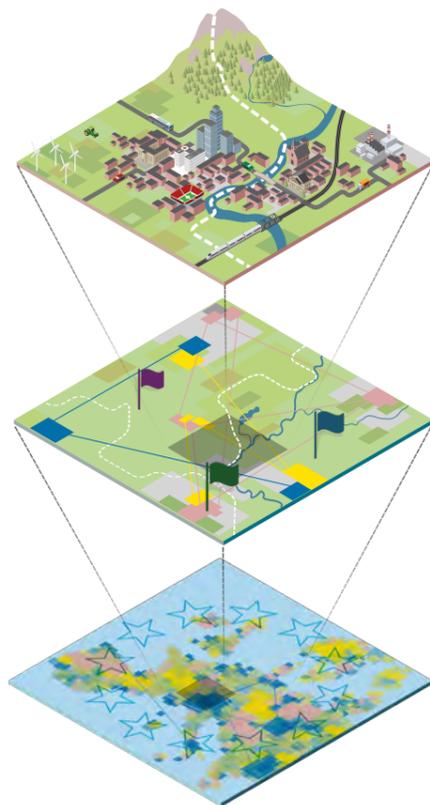


Exemple de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai s'est constituée sous la forme d'un GECT (le premier créé en Europe) pour réunir les partenaires publics français et belges dans une même structure. Il fédère de nombreuses compétences pour agir sur le terrain, et faire travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire, en associant la société civile. Grâce à son Agence basée à Kortrijk, il mène des actions concrètes dans des domaines comme la formation, la mobilité, l'environnement ou l'emploi.

Qu'est-ce que la MOT ?

La MOT est une association spécialisée dans l'appui à la coopération transfrontalière. Elle a été créée en 1997 à l'initiative de l'État français. Son réseau regroupe plus de 70 acteurs de la coopération transfrontalière: structures transfrontalières, régions, départements, communes, groupements de communes et de collectivités, États, entreprises, fédérations et réseaux, agences d'urbanisme, etc. Elle a pour mission de défendre les intérêts des territoires transfrontaliers, de les mettre en réseau et de leur apporter une assistance opérationnelle et juridique. Son positionnement multiniveaux favorise le dialogue entre les autorités nationales, européennes, et les acteurs locaux et régionaux, pour une meilleure prise en compte des questions transfrontalières dans les législations.



Les partenaires du Borders Forum en 2022

LA COMMISSION EUROPÉENNE joue un rôle essentiel dans le développement des coopérations transfrontalières en Europe. A l'été 2021, elle publie un rapport dressant ses priorités pour les « régions frontalières » comme outils d'intégration européenne. Elle propose pour 2021/2027 un financement de la coopération territoriale (Interreg) plus attentif à ces territoires, afin de stimuler la reprise dans des zones frontalières, où les économies ont souvent été particulièrement perturbées par la crise sanitaire. Par le biais de son « Border Focal Point », la Commission met la question transfrontalière au cœur de ses priorités. La MOT entretient des liens étroits avec la DG REGIO, le service en charge de la politique régionale de l'UE, tandis que son réseau contribue régulièrement aux consultations de la Commission européenne, afin de favoriser la prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques communautaires.

PLUS D'INFOS
https://ec.europa.eu/info/departments/regional-and-urban-policy_fr

L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT) a été créée le premier janvier 2020, l'ANCT a pour mission de mettre en œuvre les principales orientations du gouvernement en termes de politique de la ville et de cohésion des territoires. Basée sur une gouvernance paritaire entre l'Etat, les associations d'élus et des parlementaires, elle conçoit et anime les programmes de redynamisation des territoires (« Action Cœur de ville », « Territoires d'industrie », « Petites villes de demain »...), suit la mise en œuvre des politiques d'aménagement et déploie une offre d'ingénierie pour la mise en place de contrats territoriaux. L'ANCT mobilise la MOT pour assurer la remontée des obstacles et des enjeux des espaces transfrontaliers, et s'appuie sur elle pour développer une offre d'ingénierie transfrontalière au service des territoires.

PLUS D'INFOS
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>

COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS (CdR) est le porte-parole des régions et des villes au sein de l'Union Européenne (UE). Il contribue à réduire l'écart entre le travail des institutions et les citoyens de l'UE. Avec la plateforme GECT, le CdR joue un rôle très actif dans la promotion et le soutien des GECT: il adopte des avis politiques, il suit la mise en œuvre de la législation relative aux GECT dans les États membres, informe sur le règlement GECT et son évolution, organise des événements, conseille et soutient les GECT existants en constitution, produit des études et sert de point de rencontre pour les responsables politiques, les fonctionnaires, les experts et les citoyens. Le CdR est en charge également du registre européen officiel des GECT.

PLUS D'INFOS
<https://cor.europa.eu/fr>

RESPUBLICA RES PUBLICA est un cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif. Il aide les institutions, les organisations et les entreprises à organiser des dialogues utiles et efficaces.

PLUS D'INFOS
<https://www.respublica-conseil.fr/>

BORDERS IN GLOBALIZATION (BIG) est un réseau innovant de partenaires universitaires du Canada, des États-Unis, d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient, qui s'engage auprès d'organisations non universitaires participant à la gestion des frontières et des zones frontalières dans le monde.

PLUS D'INFOS
<https://biglobalization.org/>

ESPON est un programme financé par l'UE qui vise à promouvoir et à favoriser une dimension territoriale européenne dans le développement et la coopération en fournissant des données probantes, un transfert de connaissances et un apprentissage politique aux autorités publiques et aux autres acteurs politiques à tous les niveaux.

PLUS D'INFOS
<https://www.espon.eu/>

FRANCE MÉDIAS MONDE supervise et coordonne les activités des radios et télévisions publiques détenues par l'État français et ayant une diffusion internationale. Partenaire du premier Borders Forum, la société renoue son partenariat avec la MOT dans le cadre de la deuxième édition.

PLUS D'INFOS
<https://www.francemediasmonde.com>

LE RÉSEAU DE LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE



PLUS D'INFOS
<http://www.espaces-transfrontaliers.org>

- Catégorie d'adhérents**
- Etats
 - Régions, cantons ou communautés autonomes
 - Départements ou provinces
 - Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
 - Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
 - * Membre associé
 - Groupements de collectivités territoriales
 - Communes
 - Entreprises et CCI
 - Fédérations et agences nationales
 - Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
 - Associations de personnes morales et autres structures
 - Associations de personnes physiques et sociétés coopératives d'intérêt collectif
 - Personnes physiques (non représentées sur la carte)



Avec le soutien de



Co-financed by the European Regional Development Fund
Inspire Policy Making with Territorial Evidence



LES PARTENAIRES DE LA MOT :

